

Conference of European National Librarians (CENL) 2012

Bibliothèque nationale de France : 2011 - 2012

Rapport annuel pour la CENL

Le rapport annuel complet (en français) est disponible sur le site www.bnf.fr : La BnF > Connaître la BnF : <http://webapp.bnf.fr/rapport/html/accueil.htm>

GOVERNANCE ET ORGANISATION

Le contrat de performance jusqu'en 2013. L'action de la BnF est guidée par les orientations stratégiques définies dans son contrat de performance pluriannuel, structuré autour de six objectifs majeurs qui font une large place au numérique. Le bilan de la mise en oeuvre du contrat de performance a permis d'identifier des résultats significatifs sur les actions prioritaires qui le composent, depuis le développement de la bibliothèque numérique Gallica et de la numérisation des collections, jusqu'aux chantiers engagés pour renouveler l'offre scientifique et culturelle sur site et en ligne ou de la modernisation des moyens de gestion.

Les priorités stratégiques de l'établissement s'inscrivent désormais dans un contexte profondément modifié, en raison notamment de la priorité accordée, dans le cadre de l'emprunt national et du programme gouvernemental « investissements d'avenir », à la numérisation du patrimoine culturel. Un important travail a été accompli par les équipes de la BnF pour préparer les changements qui en découlent en termes de modalités et de rythme de numérisation des collections nationales pour les programmes de numérisation à très grande échelle visant à numériser l'intégralité des collections dans un espace de 20 ans.

Les travaux de rénovation du bâtiment historique de la Bibliothèque dans le centre de Paris (rue de Richelieu). L'année 2011 a été marquée par la fin des études architecturales et le démarrage effectif des travaux. Cette rénovation s'accompagne de l'élaboration d'un projet scientifique et culturel développé en étroite synergie avec les autres institutions présentes sur le site, l'Institut national d'histoire de l'art et l'Ecole nationale des chartes.

NUMERIQUE ET BIBLIOTHEQUE NUMERIQUE

L'offre de la bibliothèque numérique Gallica. La bibliothèque numérique Gallica [<http://gallica.bnf.fr/>] est, en juillet 2012, riche de plus de 1,8 million de documents. Cette progression spectaculaire tient pour l'essentiel aux résultats des ambitieux programmes de numérisation des imprimés et de la presse.

Gallica se déploie dans une architecture au graphisme et à l'ergonomie modernisés avec en particulier l'intégration de nouveaux services et fonctionnalités, tels le lecteur exportable permettant de partager des documents de Gallica sur un site ou un blog voire le mur Facebook, un nouveau zoom en JPEG2000 qui a d'abord été mis en fonction pour les cartes puis étendu en 2011 à d'autres types de documents, notamment la presse quotidienne. Les pages Facebook, Netvibes, les fils Twitter, sont autant de canaux pour suivre et partager l'actualité de Gallica.

L'évolution de l'offre a trouvé son écho dans la poursuite de la progression de l'audience de Gallica qui atteint 9,5 millions de visites durant 2011.

La numérisation et l'exploitation des livres indisponibles du XXème siècle. Un accord-cadre traduisant la volonté de redonner une nouvelle vie, sous forme numérique, aux livres sous droits du XXème siècle n'étant plus commercialisés en librairie a été signé, en février 2011, par le ministre de la culture et de la communication, le commissaire général à l'investissement près du premier ministre, les représentants du Syndicat national de l'édition, la Société des gens de lettres et le président de la BnF. Un corpus de 500 000 livres pourra ainsi être numérisé et proposé à la vente à l'horizon de 5 ans. La numérisation des livres sera effectuée à partir des collections du dépôt légal conservées à la Bibliothèque nationale de France. Celle-ci pourra conserver une copie numérique pour son usage propre. Le site Gallica (<http://gallica.bnf.fr/>) présentera l'intégralité des références bibliographiques enrichies, avec une possibilité de feuilletage, et renverra à des sites marchands pour l'acquisition des livres numériques. Le soutien financier de l'Etat s'inscrira dans le cadre du programme «développement de l'économie numérique» doté de 4,5 milliards d'euros.

Des partenariats pour la numérisation et la valorisation des collections hors-droits de la BnF.

En juillet 2011 a été lancé un appel à partenariat pour la numérisation et la valorisation des collections de la BnF, dans le cadre du programme « investissements d'avenir ». A cette fin, la BnF a identifié 12 corpus susceptibles d'être numérisés en partenariat avec des acteurs privés qui souhaiteraient les valoriser commercialement : le livre ancien de 1470 à 1700 ; un ensemble de 3 à 500 000 imprimés français du domaine public ; la presse française de 1780 à 1940 ; les disques 78 tours et microsillons ; les manuscrits médiévaux ou modernes ; les collections de portraits ; la généalogie et l'histoire des familles ; les territoires : cartographie et représentations de la France et des pays étrangers ; l'histoire locale ; les partitions musicales ; la photographie ; le cinéma français des origines à la deuxième guerre mondiale.

Certains de ces corpus sont susceptibles d'une extension nationale, ce qui permettra de faire bénéficier d'autres bibliothèques, à Paris et en région, notamment municipales ou universitaires, du dispositif des Investissements d'Avenir. La numérisation de tous ces ensembles avec des partenaires privés qui, en échange d'une possibilité de valorisation commerciale, contribueraient au financement de la numérisation, permettra d'augmenter considérablement le volume actuel de Gallica en quelques années. Avec l'appui du Fonds national pour la Société Numérique (FSN), fonds mis en place par l'Etat et géré par la Caisse des Dépôts dans le cadre du programme « développement de l'économie numérique des « Investissements d'avenir », la BnF a été amenée à créer, en décembre 2011, une filiale détenue à 100 %, « BnF-Partenariats ». Cette filiale a pour mission de conclure des accords de numérisation et de valorisation commerciale des collections. Les accords tiendront compte des recommandations du Comité des Sages de l'Union Européenne pour définir les critères de durée et d'exclusivité de l'exploitation commerciale par la société partenaire.

DEVELOPPEMENT, GESTION ET ACCES AUX COLLECTIONS

La mission de dépôt légal de l'Internet renforcée. La BnF a vu sa mission de dépôt légal de l'Internet français précisée par décret le 19 décembre 2011. Cette avancée majeure consolide et élargit le dispositif de collecte, de conservation et de communication des archives de l'Internet déjà mis en place par l'établissement. C'est dans ce nouveau cadre que la Bibliothèque a lancé une campagne ciblée d'archivage des sites de l'élection présidentielle et des élections législatives de 2012.

Des entrées patrimoniales remarquables soutenues par le mécénat. Dépôt légal, acquisitions courantes ou patrimoniales et nombreux dons et legs d'œuvres ou d'archives personnelles d'auteurs et de créateurs ont continué à enrichir les collections. Des acquisitions patrimoniales, largement soutenues par le mécénat, ont permis d'enrichir les collections avec des œuvres majeures à commencer par le manuscrit enluminé de la *Vie de sainte Catherine d'Alexandrie* ou les archives du penseur Guy Debord, tous deux classés trésor national.

Un nouveau service en ligne proposé par la BnF pour suivre l'actualité de l'édition. Suivre la production d'un éditeur, une collection, les nouvelles parutions sur un thème donné ou rechercher un titre ou un auteur est désormais possible pour tous, professionnels du livre ou simple amateur, grâce au service en ligne Nouveautés Éditeurs (nouveautes-editeurs.bnf.fr). Avec l'accord des éditeurs qui ont utilisé le service de déclaration en ligne, depotlegal.bnf.fr, précédemment mis en place, les informations sur les nouveaux livres sont mises en ligne sous forme d'annonces et mises à jour quotidiennement depuis février 2011.

Data.bnf.fr expose sur le web les données de la BnF. Afin de rendre ses ressources plus visibles pour les internautes, la BnF a élaboré un nouvel outil – data.bnf.fr. Cet outil permet de créer des pages web relatives aux auteurs et aux œuvres en reliant les contenus grâce au format RDF (Resource Description Framework). La nature de ce projet suppose un important travail d'organisation des données, conformément aux nouveaux modèles de description bibliographique et aux techniques du web sémantique. Ce travail de modélisation est en grande partie accompli. Une première version est opérationnelle depuis juillet 2011 avec un premier corpus appelé à s'élargir. Les premiers retours d'usage sont encourageants : plus de 80 % des consultations viennent directement des moteurs de recherche et le taux de rebonds vers les sites de la BnF est de 70 %.

COOPERATION NATIONALE ET INTERNATIONALE

Le numérique demeure un terrain fertile de coopération. Au niveau **national**, la coopération numérique entre la BnF et les autres bibliothèques françaises dont Gallica est le principal vecteur, se traduit en particulier par des programmes pluriannuels de numérisation et de valorisation concertés.

Le stockage et l'archivage du numérique constituent désormais un axe de collaboration entre la BnF et ses partenaires nationaux. L'infrastructure de stockage et d'archivage numérique performante mise en place par la BnF, destinée à préserver les ressources numériques de l'obsolescence technologique, et à

assurer qu'elles restent accessibles sur le très long terme, s'est ouverte en 2011 à des partenaires, permettant la mutualisation des coûts et des compétences. Ainsi de l'accord de « tiers-archivage » signé, en décembre 2011, entre la BnF et le Centre national d'art et de culture Georges Pompidou aux termes duquel plus de 170 000 gigaoctets de données émanant du Centre Pompidou seront conservés et archivés à la BnF sur une période totale de huit ans, renouvelable. Ce service payant est également proposé à d'autres institutions et administrations.

Au niveau **international** la BnF a poursuivi des collaborations dynamiques prenant en particulier une part nouvelle dans la construction de l'Europe culturelle. Elle a ainsi :

- donné une impulsion nouvelle à son action européenne ce qui s'est traduit dans la conduite des projets technologiques et documentaires européens qu'elle coordonne (Europeana Regia, Keep) ou auxquels elle participe (Europeana Collections 1914-1918, Europeana Newspapers, Europeana Awareness, BHL-Europe) mais aussi dans la création de nouvelles coopérations bilatérales comme avec la Pologne et dans sa contribution à Europeana avec qui elle a renforcé ses liens.
- renforcé sa présence dans les instances de gouvernance de la CENL (Conference of European National Librarians) et de la Fondation Europeana avec l'élection du président de la BnF en 2011 à la présidence de ces deux organisations. Dans le cadre de ces activités européennes, le président de la BnF s'est engagé sur le thème de la libération des métadonnées qui figurent dans Gallica et dans Europeana. La BnF s'est engagée à mettre ses métadonnées en CC0.
- oeuvré à la consolidation du Réseau francophone numérique [<http://www.rfnum.org/>] à travers diverses actions : conduite conjointe avec la Bibliotheca Alexandrina d'une étude sur l'amélioration de l'accessibilité du portail, participation aux côtés de Bibliothèque et Archives nationales du Québec aux programmes de formation au bénéfice des pays de l'espace francophone (stage régional au Sénégal), mise à disposition de son expertise technique dans le cadre de la numérisation d'un ensemble de presse cambodgienne francophone.
- renouvelé sa coopération avec le Maghreb, notamment avec le Maroc et la Tunisie à travers des nouvelles conventions et poursuivi la coopération avec Haïti au titre de la solidarité entre francophones.

QUELQUES CHIFFRES (2011)

- la BnF a reçu par dépôt légal des éditeurs : 70 109 livres (en hausse de 4% par rapport à 2010), 319 203 dépôts de périodiques (très légère de 1%), 14 298 brochures et publications diverses, 13 189 documents spécialisés et 26 156 documents audiovisuels et sonores ;
- 57 To de données pour 1,6 milliard d'URL ont été collectées dans le cadre du dépôt légal du web ;
- 923 267 lecteurs ont été accueillis dans les salles de lecture des différents sites de la BnF et 1 272 420 documents ont été communiqués ;
- la bibliothèque numérique Gallica (www.gallica.fr) proposait, fin 2011, plus de 1 600 000 documents en ligne (soit une augmentation de 24%), dont 5% en provenance des bibliothèques partenaires et 5% résultant des partenariats engagés avec les e-distributeurs. Gallica a reçu près de 9,5 millions de visites (en progression de 28% par rapport à 2010) ;
- 197 000 personnes ont fréquenté les espaces d'exposition, dont 87 787 entrées pour les expositions temporaires à accès payant ;
- 22 103 personnes ont assisté aux 190 manifestations (débat, conférences, concerts, lectures) organisées ;
- 15 420 élèves et enseignants (contre 16 824 en 2010) ont participé aux activités pédagogiques ;
- les effectifs de la BnF s'élèvent, fin 2011, à 2 558 agents (soit 2 387 équivalents temps plein) ;
- le budget 2011 s'est établi à 264 millions d'euros.